

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 16 NOV. 2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

N° CP-2011-11-8-1

Séance du mercredi 9 novembre 2011

**PROGRAMME E 758  
LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
ANIMATIONS THEATRALES OU MUSICALES SCOLAIRES  
EN LANGUE REGIONALE (ALLEMAND ET DIALECTE ALSACIEN)  
DANS LES COLLEGES 2011-2012**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente
- VU la délibération n° CG 2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2010/4-8/2 du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 "Programme Langue et Culture Régionales 2011",
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ attribue un complément de subvention de 1 250 € au Collège de la Largue à Seppois-le-Bas au titre de l'animation théâtrale en dialecte alsacien portant le montant de la subvention initiale à 2 500 €. Ce montant sera prélevé sur le programme E 758, imputation 0-65-28-65737-2657-311.
- ❖ autorise le Président à signer avec cet établissement la convention de financement sur la base de la convention type adoptée le 9 septembre 2011 (modèle B) pour un montant global de 2 500 €.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté